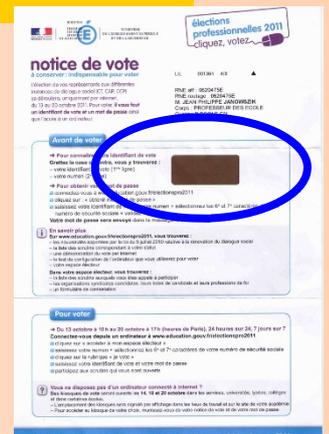


13 au 20 octobre 2011 : Elections professionnelles 4 étapes pour 4 clics « FNEC-FP FO » 2^e et 3^e étapes : Récupération du Mot de passe

Récupération sur la « notice de vote » après grattage

- **identifiant de vote**
- **numen**



Connection sur le site :

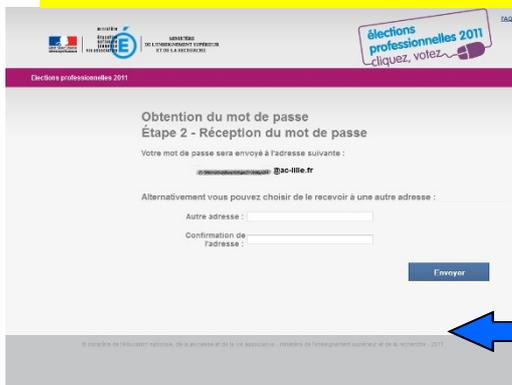
<https://www.emargement.elections.education.gouv.fr/portail/motdepasse.html>

Saisie sur le site : 1^{er} écran

- **identifiant de vote**
- **numen**
- **6e et 7e caractères du n° séc. sociale**



Cliquer sur « Valider »



Saisie sur le site : 2^e écran

- choix de l'adresse mail de réception du mot de passe
- **soit l'adresse académique (pré-remplie)**
 - **soit une adresse personnelle (à renseigner 2 fois)**

Cliquer sur « Envoyer »



Saisie sur le site : 3^e écran

Confirmation de l'envoi du mot de passe sur l'adresse mail choisie

Pas de Clic, vous pouvez quitter le site



Vérification dans la boîte mail choisie (académique ou personnelle) de la réception du mot de passe:

noter et conserver son mot de passe en lieu sûr

[Elections professionnelles 2011] Réception du mot de passe
Le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (noreply-men@education.gouv.fr) Ajouter aux contacts
A: SNUJDF-FO 62,

Madame, Monsieur,

Votre mot de passe pour accéder à la plate-forme de vote est: ██████████

Vous pouvez voter dès le 13 octobre à 10h et jusqu'au 20 octobre 2011 à 17h (heures de Paris).

Pour accéder à la plate-forme de vote ou obtenir plus d'informations sur les élections et le processus de vote, connectez-vous à : <http://www.education.gouv.fr/electionspro2011>

Cordialement,
Le bureau des élections

PS : Si le lien ci-dessus ne fonctionne pas, vous pouvez accéder à ces informations depuis la page d'accueil du site en copiant le lien suivant dans votre navigateur <http://www.education.gouv.fr/electionspro2011>